

St-Aubin

## Conférence de l'association Vol-au-Vent Jura Vaud-Nord sans éoliennes

### Salle de paroisse de St-Aubin 28 janvier 2016

**17 éoliennes de 135 mètres projetées aux Rochats : un plus ou une nuisance environnementale ?**

C'est devant une nombreuse assemblée que l'association Vol-au-Vent a présenté l'état de situation des projets de parcs éoliens projetés sur le Jura neuchâtelois et vaudois. Cette vision d'ensemble était une première pour les nombreux participants de cette région inter-cantonale.

M. Pierre Cusin, président de l'association a brillamment illustré ses propos avec des photomontages réalisés avec une grande rigueur scientifique. Il était accompagné de Mme Fabienne Chapuis de l'association Neuchâtel-Val-de-Travers et de M. Jean-Marie Blanc, président de la faïtière vaudoise des associations anti-éoliennes.

**Parc éolien industriel, quels impacts ?**

Pas très idyllique, l'installation d'une éolienne de 135 mètres de haut, de 101 mètres de diamètre avec des pales de 50 mètres d'envergure et une vitesse maximale de 270 km/h.

Sa construction nécessite la mise en chantier de routes très importantes en pleine nature et la réalisation d'un socle de béton armé de 25 mètres de diamètre sur 5 mètres de profondeur. La masse de béton représente 5600 tonnes et nécessite 300 camions pour l'amener à bon port et une grue de 120 tonnes assure la pose de l'installation. Les impacts sur le paysage sont très nombreux. Lors de l'accès, de la construction et une fois en place pour une durée de 20 ans, les éoliennes

pourraient devenir une friche industrielle si d'autres orientations énergétiques étaient prises à l'instar du virage actuel décidé pour le parc nucléaire.

Les accidents sont également à prendre en considération : éclatement de pales, jets de glaçons à haute vitesse. Les nuisances pour la faune sont importantes, notamment pour les oiseaux migrateurs et autochtones comme le grand tétras et le milan royal, sur liste rouge et protégés par une loi fédérale.

Les risques portés à la santé ont fait l'objet d'une étude scientifique, conduite par la biologiste Nicole Lachat qui a relevé les syndromes suivants chez les patients : troubles du sommeil, maux de tête, acouphènes, tachycardie, vertiges, troubles de la vue.

L'impact concerne également la mise en chantier de nouvelles lignes de transport du courant et la perte de valeur du parc immobilier jouxtant les installations.

**156 éoliennes projetées de Bière à Provence**

Il s'agit en fait de 6 parcs éoliens dont, pour notre région, 17 éoliennes aux Rochats, 18 à Boveresse et 19 au Mont-de-Buttes.

Un photomontage montre bien que la chaîne du Jura sera recouverte de machines qui créeront un effet barrage visible du Ceux-du-Van, de Chasseron et d'autres lieux. Une région sacrifiée sur l'autel des promoteurs selon l'association. Pour les riverains, les pistes de ski de fond, devenues trop dangereuses seront interdites ainsi que les

promenades car les normes prévoient une zone de sécurité de 500 mètres autour des engins.

**L'éolien, quel apport énergétique ?**

Le rendement des éoliennes est de 20% et peut être qualifié de médiocre vu les fluctuations du vent. Mais dans le cadre d'énergie 2050, la Confédération a prévu, dans son plan directeur, l'installation de 800 à 900 éoliennes pour un coût de 9 milliards de francs. La part de l'éolien sur la consommation totale d'énergie représentera, pour notre pays, 1,5%.

L'association s'interroge sur ce choix alors que le photovoltaïque est plus rentable et ne dénature pas le paysage. Ne faudrait-il pas plutôt allouer le financement fédéral à la promotion de l'isolation des bâtiments qui seront moins gourmands en énergie

**Et en Europe, quel sort de l'éolien ?**

Des parcs importants ont été installés, souvent dans des zones désertiques, plateaux ou en mer avec toutefois des réactions fortes des populations. Ainsi en Espagne et en Angleterre, l'Etat ne subventionne plus leur installation. Au Danemark, c'est l'arrêt de nouvelles installations en raison de problèmes de santé public.

Et Google, la grande multinationale a retiré ses billes de ce secteur !

Dans la synthèse, M. Cusin a martelé les points suivants : la mise en place de parcs industriels éoliens sacrifient des

paysages uniques, provoquent des nuisances multiples et seront présentes pour des décennies. Les politiques ont raté la cible du rendement énergétique ou au contraire l'ont bien atteinte car les investissements colossaux nécessaires à la production des machines rapportent gros.

**Un public acquis à d'autres alternatives**

Les remarques et questions du public ont porté sur la désinformation, le manque d'informations sur le sujet de la part des politiques qui se font, semble-t-il, les relais des promoteurs. Promoteurs qui se font actuellement fort discrets vu les pétitions en cours et les courriers des lecteurs. Un autre sujet préoccupe, celui des friches industrielles qui seront laissées lors de l'abandon de la production.

Et la santé a été évoqué que ce soit celle des humains ou celles des animaux sauvages ou d'élevage – que deviendront les troupeaux de vaches ? En France, certains éleveurs ont renoncé à exploiter leurs domaines vu la baisse de la production de lait,...

Et en conclusion, une citoyenne de Sauges a demandé ce que l'on pouvait faire pour s'exprimer sur le sujet. La réponse a fusé par la voix du président de la faïtière vaudoise : c'est en créant des associations, en organisant des débats publics sur le sujet et en s'exprimant lors des mises à l'enquête.

AA



**Famille B. Werren - Saint-Aubin**  
Tél. 032 835 37 32

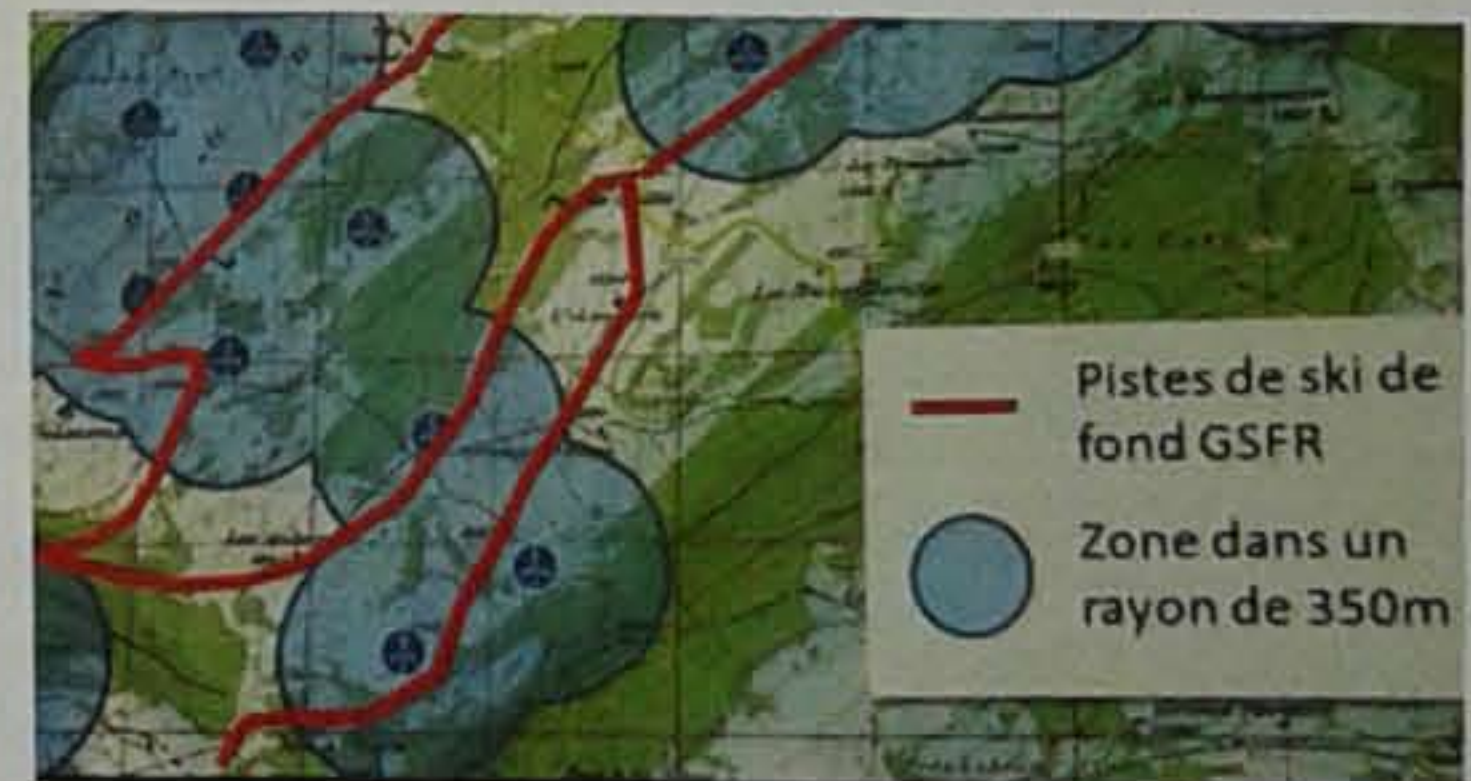
**VOUS ORGANISEZ UNE FÊTE...**  
...et nous, nous reprenons les éventuels surstocks  
de boissons achetées chez nous !



Vue du public



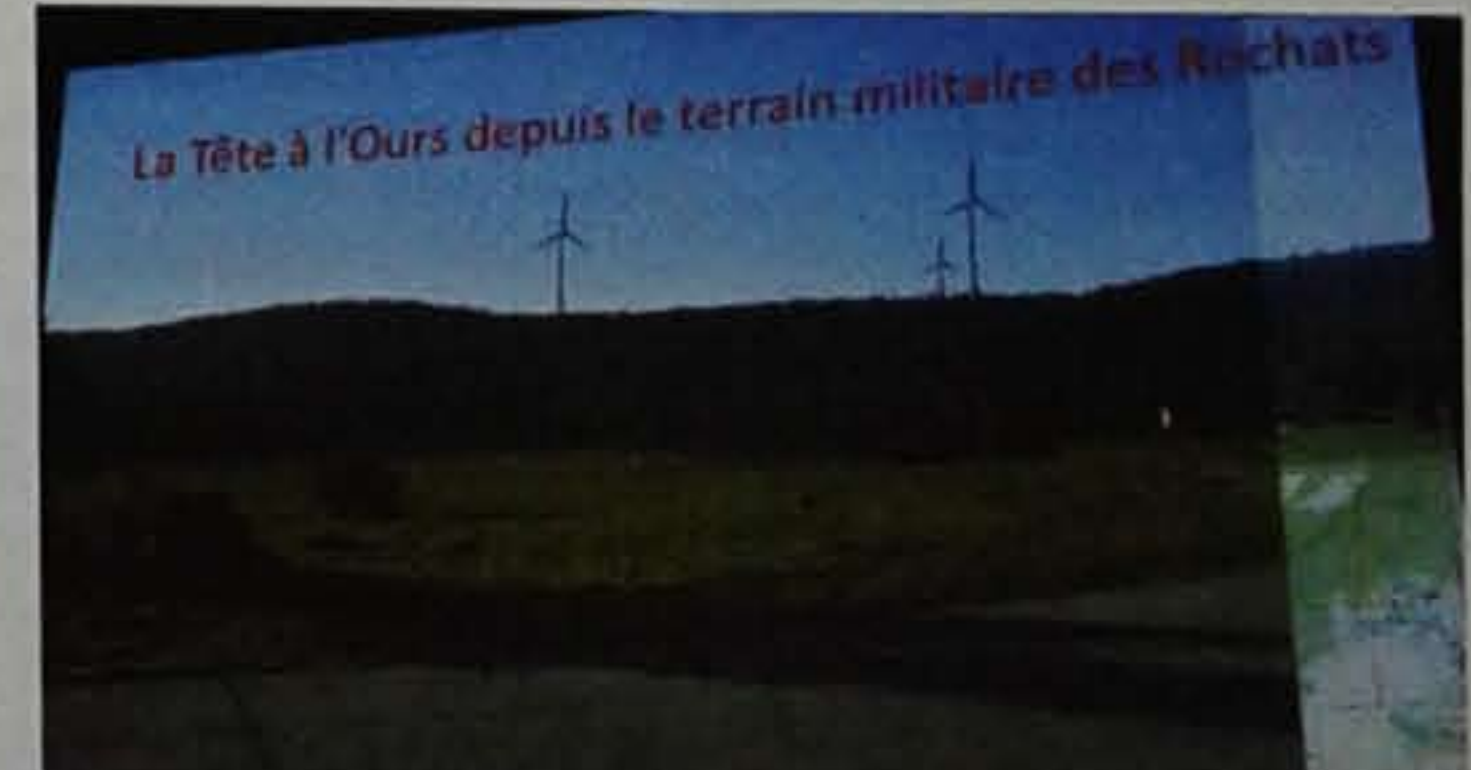
Un citoyen de Gorgier en plein débat



Le parc éolien des Rochats



Les animateurs : M. Blanc, Mme Chapuis et M. Cusin



Photomontage réalisé par l'association